

PROMOTION MID-AMATEURS MESSIEURS IR SUD-EST

20 et 22 juin 2025 – Golf de La Sorelle

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	mardi 20 mai
Clôture des inscriptions des équipiers :	jeudi 12 juin
Publication des départs :	mercredi 18 juin

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux 24 clubs qualifiés lors des phases de qualifications régionales, selon les quotas suivants :

- Corse : 2 équipes.
- Provence-Alpes-Côte d'Azur : 11 équipes.
- Auvergne-Rhône-Alpes : 11 équipes.

Si le quota n'est pas atteint par une ligue, la liste des équipes participantes pourra être complétée par une autre ligue.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale peuvent inscrire une équipe.

Pour les équipiers

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 25 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Forme de jeu

Marques de départ

Départs des repères II (blanc).

Phase de Qualification - 1er et 2ème jour

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 12 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Phase finale pour la montée - 3ème jour

1 foursome et 4 simples consécutifs (Forme de jeu réduite) / match-play / 18 trous.

L'ordre des matchs est le suivant : 6 v 7, 5 v 8, 4 v 9, 3 v 10, 2 v 11 et 1 v 12.

Aucun match ne peut être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Evolution en division

Les 6 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 4ème division nationale pour 2026.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 330€ par équipe.

Ils sont facturés directement par la FFGolf.

